



Commerçants de points de vente des opérateurs sous droits exclusifs

45 % des détaillants déclarent avoir suivi **la formation sur le repérage du jeu problématique**



90 % ont acquis des connaissances sur les JAH, sur les ressources d'aide et maîtrisent les indicateurs de repérage

80 % pensent avoir les compétences pour intervenir auprès d'un joueur qui demande de l'aide

55 %

ne se sentent pas capables de gérer les situations difficiles

4 sur 10

attendent la demande d'aide explicite du joueur avant d'intervenir



2 sur 5

ont peur de se tromper dans le repérage des signaux

30 %

ont du mal à intervenir par manque de légitimité / peur d'intrusion dans la vie privée du joueur

24 % des détaillants ont des attentes en termes de formation ou d'accompagnement. Parmi eux...



3 sur 10

déclarent avoir encore besoin de pratique pour intervenir

17 %

ont besoin de refaire une formation sur l'interdiction de vente aux mineurs avec davantage de cas pratiques

88 %

se sentent capables de refuser une vente à un mineur



79 %

pensent maîtriser les bonnes attitudes à l'approche d'un mineur

94 %

estiment que la surveillance doit être partagée avec les parents



77 %

trouvent que trop de responsabilités leur sont imposées par rapport aux autres acteurs (parents, société, etc.)



69 %

ont déjà eu un parent qui achète un jeu pour son enfant mineur

45 %

ont déjà eu un mineur qui, n'ayant pas sa pièce d'identité, l'a présentée sur son smartphone